

Décret portant Nomination à titre excep-
tionnel et étranger, dans l'Ordre National
du Dahomey -

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
Grand Maître de l'Ordre National,

- VU la Proclamation du 17 Décembre 1967 ;
VU le Décret n° 145/PR du 15 Mai 1968, portant formation du Gouvernement Provisoire ;
VU la Loi n° 65-29 du 14 Août 1965 portant refonte des Lois n°s 60-26 du 21 Juillet 1960 et 62-14 du 26 Février 1962 instituant l'Ordre National du Dahomey ;
VU le Décret n° 124/PR.SGG du 11 Mars 1966 portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National du Dahomey ;
VU le Décret n° 125/PR.SGG du 11 Mars 1966 portant nomination des Membres du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;
R la proposition du Ministre des Finances, des Affaires Economiques et du Plan, et après avis conforme du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;

Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

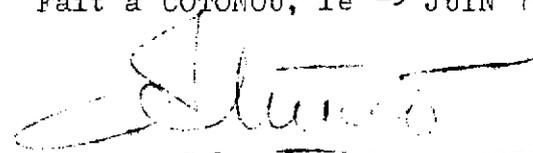
Article 1er.- Est nommé, à titre exceptionnel et étranger, dans l'Ordre National du Dahomey, au grade de Chevalier pour prendre rang du 25 Juin 1968 -

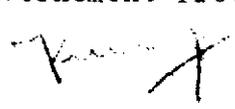
Mr CHARPENTIER Jean Jacques Henri
né le 10 Février 1925 à Montmort (Département de la Marne)
Directeur de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de
l'Ouest à COTONOU -

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel de la République du Dahomey -

Fait à COTONOU, le 25 JUIN 1968

Par le Président de la République
Le Chef du Gouvernement Provisoire

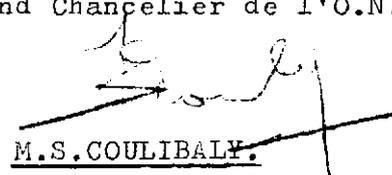

Lieutenant-Colonel Alphonse ALLEY.


Chef de Bataillon
Maurice KOUANDETE

Le Grand Chancelier de l'O.N.D.

AMPLIATIONS :

PR..... 4
MINISTERES..... 11
GP..... 4
SGG..... 4
CMR..... 4
CS..... 6
GDE CHANCELLERIE. 10
INTERESSE..... 1
IAA..... 2
JORD..... 1


M.S. COULIBALY.